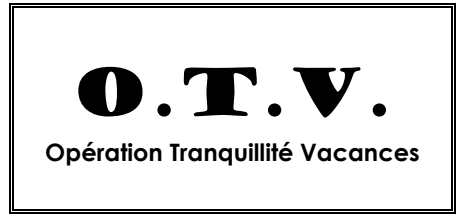


**DEMANDE DE SURVEILLANCE
PARTICULIERE**

(A déposer au personnel de l'accueil du poste
de police à l'adresse ci-contre)



Réservé au service de police ▶	Date de dépôt : / /
	N° Dossier :

 ***PARTIE A REMPLIR OBLIGATOIREMENT** 

PROPRIETAIRE & ADRESSE A SURVEILLER* :

Nom (en capitale) : Prénom(s) :

Téléphones : Fixe : Portable : Fax :

Courriel :@.....

Adresse : N° : Voie :

Étage : N° Porte Digicode Code Postal : **60800** Ville : **CREPY EN VALOIS**

PERIODE D'ABSENCE* :

Date de départ : / / Date de retour : / /

TYPE & CARACTERE DE LA PROPRIETE* :

S'agit-il d'un appartement ? Oui / Non ⇒ Si Oui, précisez

Y-a-t-il des animaux ? ⇒ Si Oui, Chien(s) Chat(s) Autres :

Alarme ? Oui / Non ⇒ Si Oui, est-elle reliée à une société ? Oui / Non

Nom de la société de télésurveillance :

Adresse complète :

Téléphones : Fixe : Portable : Fax :

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'ANOMALIE* :

Nom (en capitale) : Prénom(s) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphones : Fixe : Portable : Fax :

Courriel :@..... Possède-t-elle des clés ? Oui / Non

LIEU DE VACANCES :

Est-il possible de vous joindre sur votre lieu de vacances ? Oui / Non


Adresse complète :

Code Postal : Ville :

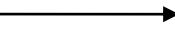
Téléphones : Fixe : Portable : Fax :

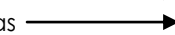
OBSERVATIONS PARTICULIERES (exemple : les volets seront fermés, présence d'une voiture dans la cours...)

.....

Continuez au verso si nécessaire 

*Je soussigné(e) reconnais que la présente demande n'engage en aucune manière, ni la responsabilité de la ville, ni celle des services de la police municipale en cas de cambriolage, d'intrusion ou d'incidents divers. Cette opération est effectuée gratuitement par la police municipale.

J'autorise  La police municipale a pénétrer sur ma propriété pour y faire le tour pendant sa ronde et éventuellement à l'intérieur de l'habitation dès la constatation d'un fait.

Je n'autorise pas 

Fait à le
(Signature du requérant précédée de « Lu et approuvé »)

Les renseignements demandés aux cadres signalés d'un « * » sont obligatoires pour le traitement de la demande. Toute omission pourra entraîner la nullité du dossier. Les informations recueillies sont destinés aux seuls services de la police municipale, Gendarmerie, Police Nationale. Conformément à la loi 78/17 du 06 janvier 1978, le demandeur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification au fichier des données le concernant. La demande devra être faite par écrit à l'adresse figurant en tête de ce document.